

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2018

---

RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT DANS L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1300)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° CL4

présenté par  
Mme Lorho

-----

### ARTICLE UNIQUE

Supprimer l'alinéa 39.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

En l'état, l'appel au recours au Cadre Financier Pluriannuel en cas de « *défaillance systémique de L'État de droit* » revient à souligner la primauté des politiques de certains membres de l'Union sur les autres. Une « *défaillance systémique* » exprimerait une défaillance à appliquer une démarche s'opposant à celle rationaliste mise en œuvre par certains membres de l'UE. Cette hiérarchisation des États membres n'a pas vocation à s'inscrire dans un texte réglementaire tant cette disposition porterait atteinte à nos relations diplomatiques avec les pays visés par cette défaillance systémique supposée.